

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation

Les instituts de convergence

Le projet de création d'Instituts de convergence (appel d'offre ouvert en février 2016, clos le 10 mai), nouveaux "méga-laboratoires", s'inscrit dans un contexte de menace de suppressions de crédits de recherche pour les EPST. Le Conseil scientifique regrette ce nouveau renforcement des crédits administrés directement par le Premier Ministre au travers du Commissariat général à l'investissement (CGI), au détriment de ceux gérés par le secrétariat d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

Le Conseil scientifique s'interroge sur la pertinence de la création de nouvelles structures dans ce contexte, qui risque encore de complexifier le paysage scientifique français et de capter des ressources rares en personnel. Il demande la réalisation d'un bilan de la première vague et une réflexion avec les établissements sur la nécessité d'une seconde vague. Il a déjà souligné l'effet déstructurant de ces compétitions chroniques sur les communautés scientifiques. Le Comité d'éthique du CNRS a de son côté mis en avant les limites de la stratégie dite d'excellence : "Si on ne finance que l'excellence proclamée, la base n'aura plus les moyens de fonctionner".

Bruno Chaudret

Président du Conseil
scientifique

Recommandation adoptée le 24 mai 2016

Votants : 15 Pour, 0 Contre, 0 Abstention